



Terrebonne, le mercredi 25 novembre 2020

Madame Annie St-Gelais,  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec, Québec G1R 5N6

**Objet :           Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie  
(Section sud-ouest du secteur nord)  
Réponse DQ 5<sup>e</sup> série**

Madame St-Gelais,

Voici nos réponses en égard aux renseignements supplémentaires que vous nous avez demandés dans votre correspondance du 20 novembre dernier.

- 1. L'étude sectorielle sur la modélisation de la génération de biogaz utilise une division en secteurs (1 à 3, et 4A à 4C) (PR5.3, p. 523pdf ; DA20, p. 3), mais ne définit pas ces secteurs ni ne les indique sur une carte. La commission aimerait savoir si ces secteurs correspondent aux champs qui portent les mêmes numéros sur la Figure B-1-2 de l'étude toxicologique (PR5.6, p. 204pdf). Elle aimerait également voir les limites des secteurs 4A, 4B et 4C sur une carte.**

Ces secteurs correspondent effectivement à ceux de la Figure B-1-2 de l'étude toxicologique (PR5.6, p. 204pdf). Le secteur 4 (champ 4) a été subdivisé en sous-secteurs afin de bien représenter la période d'enfouissement, et le type de matériaux qui y ont été utilisés (en particulier, les résidus fins de matériaux de résidus de construction, rénovation et démolition (fines de CRD) comme matériel de recouvrement journalier). Ainsi, chaque secteur est défini comme suit :

- Champ 1 : Enfouissement de 1986 à 1995
- Champ 2 : Enfouissement de 1982 à 1985, puis en 1995 et 1996
- Champ 3 : Enfouissement de 1996 à la mi-2004
- Champ 4A : Enfouissement de la mi-2004 à 2009
- Champ 4B : Enfouissement de 2010 à 2016 - Utilisation de fines de CRD
- Champ 4C1 : Enfouissement à compter de 2017 - Recouvrement final complété
- Champ 4C2 : Section en cours d'exploitation – Recouvrement final non-complété

Les sous-section du champ 4 sont illustrées, selon différentes années, à l'annexe 1 du document PR3.5.

- 2. Vous indiquez au PR3.1, p. 3-32 que pour 2016, le territoire traditionnellement desservi a mené à l'enfouissement d'un total de 2 842 771 Mt de matières résiduelles. Le LET de Lachenaie a comblé 41,7 % des besoins d'enfouissement de ce territoire puisque 1 185 809 t de matières résiduelles y ont été enfouies. Pouvez-vous mettre ces données à jour pour l'année la plus récente disponible ?**

Selon les dernières données disponibles (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2018), **2 947 285 Mt** de matières résiduelles issues du territoire traditionnellement desservi par Complexe Enviro Connexions (CEC) auraient été enfouies. Le LET de CEC y a reçu à cette même année **1 107 109 Mt** de matières résiduelles, comblant ainsi **37,6%** des besoins d'enfouissement de ce territoire, ce qui est attendu puisque le tonnage autorisé à l'enfouissement de CEC est régressif d'une année à l'autre.

Comme la population du territoire traditionnellement desservi par CEC est à la hausse (4 855 694 habitants en 2018 comparativement à 4 813 573 habitants en 2016), et que son taux à l'élimination est également à la hausse (passant de 591 kg/habitant en 2016 à 607 kg/habitant en 2018), le pourcentage des besoins comblés par le LET de CEC pour ce territoire continuera, selon toute vraisemblance, à diminuer.

Veillez agréer, madame St-Gelais, l'expression de nos salutations distinguées.

#### **COMPLEXE ENVIRO CONNEXIONS**



**Jean-Marc Viau**  
Directeur général